



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Retrait militaire de la France au Tchad

Question au Gouvernement n° 298

Texte de la question

RETRAIT MILITAIRE DE LA FRANCE AU TCHAD

Mme la présidente . La parole est à M. Laurent Jacobelli.

M. Laurent Jacobelli . Monsieur le ministre des armées, depuis huit ans, Emmanuel Macron aura patiemment et méthodiquement détruit tout ce qui faisait la force et la puissance de la France.

M. Jean-Michel Jacques . On a doublé le budget de la défense nationale en dix ans !

M. Laurent Jacobelli . Ce terrible constat s'applique bien évidemment à sa politique intérieure, qui aura partout semé le chaos, mais aussi à sa politique étrangère.

L'expulsion de la France du sol africain par ses partenaires historiques en constitue un exemple criant et dommageable. En quelques années de pouvoir, le président de la République aura largement contribué à distendre des liens qui unissaient la France à ses amis africains depuis des décennies, pour le plus grand plaisir de la Chine, de la Russie et de la Turquie. Il n'y a plus de politique africaine de la France, ni même de politique de la France en Afrique, mais une succession de décisions hasardeuses et catastrophiques. L'une des plus graves a été la suppression du corps diplomatique français, qui a pourtant produit des générations de diplomates experts des questions africaines.

Mais, là-bas comme ici, la suffisance du président, son mépris, son arrogance auront heurté les sensibilités et nourri les rancœurs. Nous voilà donc chassés du Tchad, comme hier du Niger, du Mali ou du Burkina Faso.

Malgré les succès obtenus dans la lutte antiterroriste au Sahel, malgré le courage et le professionnalisme de nos 5 000 soldats déployés sur place, auxquels je tiens à rendre hommage au nom du groupe Rassemblement national (*Applaudissements* sur les bancs des groupes RN et UDR), nous sommes contraints de faire piteusement nos valises. Ce retrait du Tchad nous oblige à rapatrier hommes et matériel. Si nous ne le faisons pas, il s'ensuivrait les conséquences que nous pouvons imaginer sur le fonctionnement de nos armées et sur la sécurité sur place.

Pour ne pas ajouter la confusion à l'humiliation au moment où nos armées manquent de matériel, pouvez-vous garantir à la représentation nationale que la totalité des équipements présents sur le territoire tchadien sera bien rapatriée en France, au bénéfice de l'armée française ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes RN et UDR. – Mmes Justine Gruet et Michèle Tabarot applaudissent également.*)

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre déléguée chargée de la mémoire et des anciens combattants.

Mme Patricia Mirallès, *ministre déléguée chargée de la mémoire et des anciens combattants*. Je rends également hommage à tous les militaires, en particulier à ceux qui ont consenti jusqu'au sacrifice ultime pour défendre la France et combattre le terrorisme. *(Applaudissements sur les bancs du groupe EPR.)*

Le président Hollande a eu raison d'intervenir militairement au Sahel en 2013, à la demande – je le rappelle – de nos partenaires. Nos armées ont mené cette mission à bien et fait reculer le terrorisme dans la région en remportant des victoires militaires incontestables. Imaginez-vous ce que serait le Sahel si la France n'avait pas arrêté la progression des djihadistes ?

Le président Emmanuel Macron l'a dit : nous nous sommes parfois substitués aux dirigeants politiques des pays concernés dans la lutte contre le terrorisme. Il faut en tirer la leçon.

Il est normal que la France se désengage lorsque les autorités, en l'occurrence tchadiennes, le décident. Le Tchad est un État souverain. Ce retrait n'a d'ailleurs rien d'exceptionnel puisque la France a déjà quitté plusieurs fois le Sahel depuis les années 60.

Dès le mois de décembre, la France a entamé le retrait de ses troupes. Nos armées ont quitté et rétrocédé la base militaire de Faya-Largeau le 26 décembre et celle d'Abéché le 11 janvier. Il reste à N'Djamena quelques logisticiens chargés d'organiser les derniers convois. Toutes les troupes combattantes seront donc parties d'ici au 31 janvier, dans le respect des délais. *(Mmes Sophie Mette et Josy Poueyto applaudissent.)*

Données clés

Auteur : [M. Laurent Jacobelli](#)

Circonscription : Moselle (8^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 298

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Mémoire et anciens combattants

Ministère attributaire : Mémoire et anciens combattants

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 janvier 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 22 janvier 2025